



In English here

Le 30 juillet 2026



Tribune

Le rôle essentiel de l'Hélicoptère Bombardier d'Eau

Derrière le paradoxe que nous avons dénoncé dans notre dernière tribune, notamment avec l'emploi d'hélicoptères non certifiés et d'équipages étrangers dans la Drôme et l'Ariège, où des choix probablement politiques ont conduit à négliger les capacités offertes par nos opérateurs nationaux, le cœur du problème est en réalité plus profond.

Si l'État persiste dans des arbitrages à géométrie variable dans le court terme comme dans la construction de capacités de long terme, c'est avant tout parce que les décisions sont prises en fonction de leur perception par le public. L'Hélicoptère Bombardier d'Eau (HBE) est trop souvent perçu comme un simple outil de complément par rapport aux moyens les plus médiatisés. C'est une erreur.

La vérité du terrain : combiner les effets de moyens complémentaires

Il est temps de restaurer la vérité opérationnelle : la lutte contre les feux modernes ne peut plus reposer sur un moyen exclusif. L'HBE, léger ou lourd, est un moyen essentiel dans la combinaison des effets de l'ensemble des moyens de lutte. L'hélicoptère apporte ce qui manque cruellement sur le terrain : la précision chirurgicale, la souplesse d'utilisation, l'accessibilité aux zones les plus accidentées (la montagne en particulier) et l'appui ultra-rapproché aux équipes au sol.

L'hélicoptère trouve l'eau là où l'homme l'a positionnée, au cœur même des massifs forestiers et parfois en zone urbanisée. En puisant généralement à moins de 5 kilomètres du feu, un HBE maintient une cadence soutenue et une noria ultra-rapide.

Une autre image d'Épinal colle aux HBE : le mythe de la « petite machine ». Les HBE lourds certifiés, utilisés en Europe (comme la famille Super Puma d'Airbus) affichent des capacités d'emport massives de 4 tonnes d'eau par largage.

Pour une lutte efficace, les équipes au sol peuvent ainsi compter sur des moyens complémentaires : souplesse, adaptation aux environnements complexes et précision pour l'hélicoptère, l'effet de choc du largage avec vitesse pour l'avion (de 6 tonnes d'eau pour un avion amphibie à plus de 20 tonnes pour des avions lourds comme l'A400M).

L'aveuglement face aux alertes opérationnelles et institutionnelles

Ces constats ne sont pas uniquement ceux de la communauté hélicoptère. Ils sont partagés par les opérationnels, notamment des SDIS, mais également par les plus hautes institutions de contrôle de notre pays, dont les avis officiels restent inexplicablement ignorés par les décideurs politiques.

Dès 2022, la Cour des comptes recommandait expressément d'« évaluer l'intérêt de nouveaux types d'aéronefs, dont les hélicoptères bombardiers d'eau ».

En 2025, la commission des finances du Sénat enfonce le clou [dans sa recommandation n°4](#), exigeant d'« accélérer l'acquisition d'hélicoptères lourds bombardiers d'eau ».

Plus récemment, les rapports parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat sont venus corroborer ce diagnostic en plaidant explicitement pour une diversification de la flotte aérienne face à des moyens étatiques historiques qui « tirent la langue » à chaque crise simultanée.

Les contrôles budgétaires officiels dénoncent désormais les impasses financières et techniques de la doctrine de l'urgence. Le modèle actuel des locations saisonnières répétées de flottes d'origines diverses n'offre pas aux exploitants la visibilité nécessaire à des investissements de long terme. Les rapporteurs spéciaux du Parlement soulignent explicitement dans leurs avis sur le Projet de Loi de Finances que ce modèle engendre une dérive des coûts publics de plus en plus difficile à justifier face à des budgets contraints. Tentant de dissimuler un aveu de faiblesse sous le masque de la vertu budgétaire, l'État décide donc désormais d'engager [les moyens européens de RescEU](#), même s'ils s'appuient sur des hélicoptères ex-militaires appartenant à des sociétés privées étrangères. Les pouvoirs publics argumentent qu'il s'agit là du retour d'investissement de notre contribution financière à l'Union européenne mais oublient ainsi les trois conséquences fondamentales que nous avons évoquées dans notre précédente tribune : l'abandon de souveraineté, la mise en difficultés des opérateurs nationaux et la remise en cause des règles de sécurité.

L'hélicoptère bombardier d'eau : le choix de la lucidité

Face au changement climatique et à ces incendies de plus en plus récurrents, la France ne peut plus se contenter d'une doctrine aérienne figée dans le passé. L'Hélicoptère Bombardier d'Eau n'est ni un luxe ni une option technique secondaire : c'est le chaînon manquant, l'arme de précision et de complémentarité indispensable pour relever le défi de la menace feux de forêt. Pour que nos massifs forestiers, nos opérateurs et notre souveraineté industrielle cessent d'être sacrifiés sur l'autel de la gestion de crise subie, une bascule est urgente.

Cette transformation ne se fera pas sans un effort soutenu de pédagogie, d'influence et de communication à tous les niveaux. Il est impératif d'éduquer, de convaincre et de sensibiliser aussi bien le grand public que les décideurs politiques pour lever les freins. Faire sauter ces verrous et intégrer enfin de manière pérenne les HBE dans la stratégie nationale n'est plus une simple discussion logistique : c'est un choix de lucidité et un impératif de sécurité nationale et environnementale.
